

IB/2020-2510

Monaco, le **15 MARS 2022**

**Campagne de dépistage  
à l'attention des parents d'élèves des classes de maternelle**

Madame, Monsieur,

Le Gouvernement Princier a décidé de mettre en œuvre une campagne de dépistage dans des conditions similaires à celles réalisées au retour des vacances de fin d'année et d'hiver.

Pour les élèves des classes de maternelle, cette opération s'effectuera, sur la base du volontariat, par le recours à des autotests Covid-19 nasaux pédiatriques, le lundi 21 mars 2022 au matin, en classe. En cas d'absence, l'enfant pourra être testé dès son retour dans l'établissement.

Le modèle choisi est identique à celui utilisé lors des campagnes de dépistage de janvier et de février. Ce dispositif de test, spécialement adapté aux enfants dès 3 ans, dispose d'un écouvillon sous forme d'éponge qui permet un prélèvement nasal indolore. Les résultats sont disponibles en 15 minutes.

La réalisation de ce test sera faite par le personnel de l'établissement, assisté par des sapeurs-pompiers, des carabiniers et des bénévoles de la Croix-Rouge monégasque.

Il est conseillé de fournir à votre enfant un paquet de mouchoirs.

Une vidéo de démonstration du test est disponible à l'adresse suivante : <https://youtu.be/w3f-AsmIOMY>.

En cas de résultat positif au test, la Direction de l'Etablissement ou l'infirmier scolaire prendra votre attache, conformément au protocole sanitaire en vigueur.

Pour réaliser le test, vous devez donner votre consentement en complétant et en signant le formulaire d'autorisation, ci-joint, qui devra impérativement être remis à l'enseignant le lundi 21 mars 2022 au matin, via le cahier de correspondance.

Sachant pouvoir compter sur votre adhésion à cette initiative du Gouvernement Princier, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Commissaire Général  
chargé de la Direction de l'Éducation Nationale,  
de la Jeunesse et des Sports

  
Isabelle BONNAL